

CR de l'AG

Du Comité de bridge de la côte d'azur

du 26 Septembre 2020

Comite Côte d'Azur

V1.0

Table des matières

1.	Introduction.....	4
1.1	Ordre du jour.....	4
2.	Message du président.....	5
2.1	Quorum.....	5
2.2	Information Générale.....	5
3.	Rapport moral.....	6
3.1	Rapport Morale.....	6
3.2	Vote du rapport moral.....	8
4.	Rapport financier.....	10
4.1	Conclusion, bilan et perspective.....	10
4.2	Bilan provisionnel.....	11
4.3	Les chiffres.....	11
4.4	Rapport des commissaires aux comptes.....	12
4.5	Vote du rapport financier.....	15
5.	Récompenses & coupes.....	16
6.	Information et Questions diverses.....	17
6.1	Information.....	17
6.2	Question Diverses.....	17
7.	Clôture de l'assemblée générale ordinaire.....	20
8.	Annexe.....	21
8.1	Liste des présents.....	21
8.2	La lettre des vérificateurs aux comptes.....	22
8.3	L'analyse faite par le cabinet Lemalle.....	22

30 Septembre 2020

1. Introduction

Association : Comité de bridge de la côte d'azur

Adresse : 17 bis Boulevard Raymond Poincaré 06160 Juan les pins

En raison de la pandémie covid, et des risques sanitaires liés à cette pandémie nous avons tenu notre assemblée générale du 26 septembre 2020, en réunion ZOOM, étant entendu qu'il n'y avait pas d'élection prévue à l'ordre du jour, ni de question diverse nécessitant un vote.

Le quorum étant atteint, la réunion peut avoir lieu (liste d'émargement fourni en annexe)

1.1 Ordre du jour

Rapport moral

Rapport financier

Le budget prévisionnel

Rapport des vérificateurs aux comptes

Palmarès des Epreuves Fédérales

Questions diverses

2. Message du président

En raison de la pandémie liée à la COVID 19, le comité a décidé de convoquer cette assemblée en réunion virtuelle en utilisant un service de vidéo conférence ZOOM. Cette réunion a été enregistrée.

Tous les votes ont été fait à main levée.

2.1 Quorum

Les clubs présents représentent 2029 licenciés sur 3944. Le quorum est atteint (51,4%)

Voir en annexe la liste des clubs représentés ainsi que les présents.

2.2 Information Générale

Le président déclare l'assemblée ouverte et confirme le quorum atteint (51,4%).

La FFB est invitée à cette assemblée générale et est représenté par :

P.Bogacki	président FFB
F.Riehm	administrateur FFB
E. Monnod	juriste

3. Rapport moral

Le président donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé (voir document distribué le jour de l'assemblée ainsi que les documents en annexe)

3.1 Rapport Morale

RAPPORT MORAL du 26 SEPTEMBRE 2020

Je remercie Patrick Bogacki, Franck Riehm et Emmanuelle Monod d'être parmi nous aujourd'hui. Cela sera l'occasion d'échanger entre la base de la Fédé, les Clubs, c'est vous, et le sommet de notre pyramide Fédé, le Président, le vice-Président et Emmanuelle membre du Bureau Exécutif.

Notre AG sera donc en deux parties : l'AG version réduite (on ne s'endormira pas au moment de la lecture des comptes financiers) et la 2ème partie où je laisserais notre Président s'entretenir avec vous.

Je commence toujours mon rapport moral par une petite pensée à tous nos bridgeurs disparus, tous vos adhérents disparus ou malades. Une pensée émue à mon ami, Jean-Louis Arnould, Président d'honneur du club des Myrtes Saint-Raphaël, qui nous a quitté récemment.

Un peu plus gai maintenant, félicitations à tous nos compétiteurs qui ont performé cette année, aussi bien au comité, en ligue et en national. Bravo à vous tous.

Je vous parlerais du comité avant la phase Covid 19 et la fermeture de toutes nos entités le 13 mars, et ensuite de la phase Covid que nous vivons encore aujourd'hui. C'est un vrai cataclysme et nous en souffrons tous.

Avant de parler du tableau de bord du Comité, je veux revenir sur le changement des prêteurs-investisseurs-bridgeurs du Comité pour l'achat de notre local. Rappelez-vous l'achat de notre local le 25 mars 2019 pour un coût de 555000€, avec les frais et taxes un peu plus de

600000€, payé à l'époque par un prêt au Crédit Mutuel de 400000€ à 1,70% sur 15 ans, et d'un prêt in fine à deux bridgeurs (Mrs Notari et lestel) de 150000€ au total à 5%. Je les remercie encore aujourd'hui de nous avoir aidé dans l'urgence afin d'acquérir le local (je vous rappelle qu'à l'époque, personne ne voulait prêter au Comité). Il restait donc autour de 50000€ que le Comité a payé avec ses fonds propres. L'urgence passée, le prêt in fine de 150000€ à 5% nous revenait un peu cher. Le Comité a donc remboursé totalement nos deux prêteurs investisseurs, et pour se faire, le Crédit Mutuel nous a prêté de nouveau 400000€ à 1,70% sur 10 ans, et 3 clubs et 4 bridgeurs nous ont prêté la somme totale de 80000€ sous forme de prêt classique à 1,70% sur 10 ans. Le Comité a complété avec 30000€ sur ses fonds propres. Je remercie le Crédit Mutuel de sa confiance, je remercie chaleureusement les 3 clubs (le BCA, les Myrtes et la Galine, tous du Var) et 4 bridgeurs (Virginie Arnal, Christian Michel, Denis Vallauri et Alain Tabard). Encore merci. Aujourd'hui le Comité rembourse tous les prêts confondus pour une somme mensuelle de 3600€, soit le prix d'un loyer. Ce qui est raisonnable pour 367 mètres carrés à Juan les Pins, et en plus le Comité est devenu propriétaire du local.

Le tableau de bord du Comité : moins 4,50% de licences cette saison. 3944 licences au total dont 345 jeunes (primaires, scolaires et cadets) et le chiffre impressionnant de 5 juniors. 208 licences gratuites ou nouvelles, soit 27 de moins que la saison précédente. Je vous rappelle que nous avions 5707 licenciés en 2006. Nous avons au 13 mars 1% de compétiteurs en plus et moins 4% de droits de tables (tournois des clubs). L'âge moyen de notre comité est de 75 ans. Sur ce paramètre, nous sommes champions de tous les comités. D'ailleurs nous sommes un comité pilote malgré nous, car nous pouvons montrer à tous les autres comités ce qui se passera chez eux

dans 5 ans. Bref le constat de ce tableau de bord n'est pas bon. Nous n'arrivons pas à combler les sorties par de nouvelles entrées. Le développement du bridge ne fonctionne pas. Le comité a participé au

Festival des Jeux de Cannes, on avait une centaine de touches dont une quarantaine dans les autres comités, mais un mois après, nous n'avions plus que quelques personnes et pourtant nous les avons re-contactés et essayer de les guider pour leur initiation dans les clubs.

L'opération Bridgebox n'a pas fonctionné non plus, même en donnant la bridgebox aux joueurs potentiels. Sur ce sujet, les professionnels du bridge n'ont pas apprécié ces dix cours gratuits d'initiation imposés. C'est vrai aussi pour la carte à gratter de notre nouvelle campagne de rentrée (il y a une possibilité d'une petite subvention de 20€ par nouveau licencié initié au bridge). Il faut, à mon avis, se concerter avec les acteurs du bridge avant de lancer une campagne de développement. Les Bridgebox devaient servir aussi pour démarcher les entreprises. Nous avons à disposition un fichier des entreprises de notre région donné par la fédération. Mireille Roure et Annedo Vallier ont tout essayé mais sans résultat. Moi-même, j'ai essayé d'être un commercial du bridge, un après-midi à Sophia Antipolis. J'ai rencontré 5 minutes (on n'a pas le droit à plus) 4 DRH d'entreprises de plus de 2000 salariés. J'avais du bon matériel de communication dans ma sacoche (bridgebox, plaquette de 10 pages papier glacé « rejoignez la team du bridge » super bien faite par la fédération, une plaquette du comité et ma carte de visite). Les entretiens se sont très bien passés, mais cela n'a rien donné. Aucun retour ! On s'aperçoit que c'est difficile de vendre ce si beau produit qui est le bridge, mais peut-être aussi que je suis un mauvais commercial !

Pour continuer sur le développement, le Comité a pris l'initiative de donner une prime aux clubs de 100€ par tranche de 10 nouvelles licences. Six clubs de notre comité ont été récompensés. La fédé, le 15 septembre dernier, a rétrocedé par l'intermédiaire du comité 370€ à 11 clubs de notre comité, cela correspond à une subvention « nouvelles licences ». Le calcul de cette subvention est le suivant, on calcule la moyenne des nouvelles licences sur trois ans, on prend 90% de cette moyenne, et la subvention est de 10€ par licence nouvelle supplémentaire de la saison par rapport à cette moyenne. Cette subvention est une bonne idée, mais le mode de calcul est un peu curieux. Par exemple un club qui fait du bon boulot et qui a 30 nouvelles licences tous les ans, a moins de subvention qu'un club qui a une licence nouvelle tous les ans et tout d'un coup 10 licences nouvelles. Mais ce n'est qu'un détail, le fait que cette prime existe est déjà bien.

Le développement scolaire passe par le bridge scolaire, je laisserais Frédérique Martin en parler. Je crois beaucoup au bridge scolaire mais il faut une continuité (école, collège, lycée et université) ; On initie les gamins un ou deux ans et ensuite plus rien, tout s'arrête ! pour cette raison, je pense que les stages de formation continue des professeurs de collèges et de lycées à la technique du bridge comme support de l'enseignement des mathématiques sont vraiment une bonne chose, ces stages doivent se multiplier. Si tous les profs de maths se servaient du bridge dans leur enseignement, cela serait un formidable moteur de développement et cela ne nous coûterait pas cher. D'une manière subliminale, j'ai toujours demandé à ce que ce soit la Fédération qui rémunère les animateurs de ces stages, plutôt que les comités. C'est une action de développement fédérale.

Et le 13 mars arriva, tout s'arrête et tout est fermé. Nous avons essayé de vous aider pour la prime aux TPE (très petites entreprises fragilisées par le covid 19), une subvention de l'Etat de 1500€ par mois que beaucoup de clubs, comité compris, ont obtenue. Nous vous avons conseillé également sur le chômage partiel de vos salariés. Nous avons fait deux tournois BBO « solidarité » qui ont récolté 472€. Une bridgeuse, Michèle Bendel, a envoyé un chèque de 60€ au comité pour soutenir les clubs en difficulté. Merci Michèle ! 532€ ont donc été rétrocedés à six clubs en difficulté. Notre partenaire Rothelec (entreprise strasbourgeoise de radiateurs électriques) a donné 1000€ répartis également à ces six clubs. Un grand, grand merci à Jean-Alexandre Grunelius (fils de notre Présidente de la CRED) de ton aide précieuse. Huit clubs ont fait une demande à la Fédération pour obtenir l'aide fédérale aux clubs en difficulté. Nous attendons la réponse fédérale qui devrait arriver rapidement. Nous avons organisé cet été le challenge du restaurant Plage Pascalin (huit tournois) pour montrer aux bridgeurs qu'ils pouvaient revenir jouer au bridge et revenir jouer dans les clubs. Une expérience plutôt réussie, entre 9 et 15 tables par tournoi. Nous avons dû annuler deux fois le tournoi des Bistrots de Nice. C'est difficile et c'est encore plus difficile aujourd'hui avec une deuxième vague de covid qui se profile. Nous avons démarré les challenges du soir le 15 septembre dernier et cela tourne à moitié.

A propos des animations dites Festival du Comité comme le Festival de Saint-Raphaël (organisé avec le Bridge Club de l'Argens), les tournois de la Plage Pascalin, le tournoi des Bistrots de Nice, et suite à quelques critiques de clubs pour « concurrence déloyale aux clubs », je m'engage à ne plus organiser de

telles manifestations. Le Comité laissera aux clubs le soin de les organiser et aidera les clubs, si besoin il y a, avec son matériel et sa logistique. Regardez le Festival de Juan les Pins qui a été annulé malheureusement cette année, c'est le club de l'ALJE qui l'organise et cela se passe très bien. Un petit merci en passant à Roger Damelé, le maître d'oeuvre de ce festival.

Je vous rappelle, comme tous les ans, que le Comité c'est vous, les 42 clubs de la Côte d'Azur. Nous sommes là le Bureau Exécutif et moi-même pour vous aider et développer le bridge avec vous, et de faire le lien avec la Fédération (gestion des cotisations club, des licences, des compétitions fédérales, de la formation des initiateurs, des arbitres, des enseignants, le scolaire, le développement et autres).

Revenons à la crise du Covid 19 et à la situation financière du Comité. Depuis le 13 mars, nous avons eu un manque à gagner de 50000€ (les compétitions du 13 mars au 30 juin de cette année). Nous avons aujourd'hui 130000€ en trésorerie, mais nous devons penser à l'indemnité de départ à la retraite de Patrick Chalard dans deux ans, soit 80000€ charges sociales comprises. Il nous reste réellement 50000€ de trésorerie. Tout dépendra de la reprise des licences (nous sommes aujourd'hui à moins 60% par rapport au même jour que l'année passée), et de la reprise des compétitions. A propos des licences, vous pouvez maintenant réclamer le paiement des licences de vos adhérents. Les compétiteurs doivent avoir leur licence à jour. A propos des tarifs, le Comité a bloqué tous les tarifs cette saison. Vous n'avez que les deux centimes d'augmentation des droits de table fédération, 1,14€ par paire. Le Comité reste à 0,18€ par paire et cela depuis très longtemps. Nous bloquons dans le même temps toutes les dépenses de développement et de bridge scolaire. Toutes ces actions seront bénévoles. Les licences jeunes et juniors restent gratuites, nous sommes bien aidés par les subventions scolaires fédérales.

Pour conclure, le Comité félicite Robert Fehr en lui remettant virtuellement la médaille de bronze 2020 de la Fédération Française de Bridge, pour son travail accompli pendant 60 ans au service du bridge et de notre Fédération. A plus de 93 ans, il vient d'arrêter de jouer au bridge. Félicitations également à Dominique Chenille qui reçoit la médaille « initiation jeunes 2020 » pour son travail énorme et de qualité en tant qu'initiateur scolaire.

Je remercie notre Présidente de la CRED, Mme Grunelius, et tous les membres de cette institution, pour le lourd travail accompli cette saison. Je remercie tous les membres du Bureau Exécutif qui me supportent, tous les élus catégoriels de notre conseil Régional qui n'a pas eu lieu cette année. Je remercie également Jean-Noël Boutmy, notre responsable bar, et Denis Damelé, notre responsable bricolage de notre local. Un grand merci à nos deux vérificateurs aux comptes, Jean Bayle et Patrick Schreiber. Un autre merci à tous les arbitres qui oeuvrent au Comité et dans les clubs pour les compétitions fédérales et de Comité. Merci à Anne Dominique Vallier, notre Animatrice Pédagogique Régionale. Merci à Jean-François Alexis pour son aide précieuse dans le développement du bridge, le scolaire et les manifestations du Comité. Merci à Christine Morel et Christophe Desmoulins qui ont aidé le Comité pour l'organisation des tournois BBO Solidarité. Merci à Patrick Chalard pour son stage Zoom « arbitres de Comité » de huit séances de deux heures pendant le confinement. Merci aux responsables de notre Ligue, Michèle Donadieu, Philippe Charles, Henri Defranchi et Patrick Chalard d'avoir organisé cette semaine trois matinées de stage Zoom de formation pour les moniteurs, les arbitres de clubs et les arbitres de Comité. On s'aperçoit avec cette crise que Zoom ou un autre moyen de communication sont des outils performants qui changeront nos méthodes de travail dans l'avenir.

Merci à Marie-Hélène Massot et à Patrick Chalard qui font en sorte que tout se passe bien au Comité.

Nous vous enverrons par mail la liste des nouveaux initiateurs, des nouveaux enseignants, des nouveaux arbitres ainsi que le palmarès des compétitions fédérales.

3.2 Vote du rapport moral

Après discussion et constatant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, J. Pougeoise met aux voix le rapport qu'il vient de présenter.

Celui-ci est adopté par 0 voix contre, 0 abstention, 100% pour.

4. Rapport financier

J. Pougeoise commente le compte d'exploitation tirée de l'analyse faite par le cabinet de maitre LEMALLE. Ce document a été envoyé aux personnes concernées.

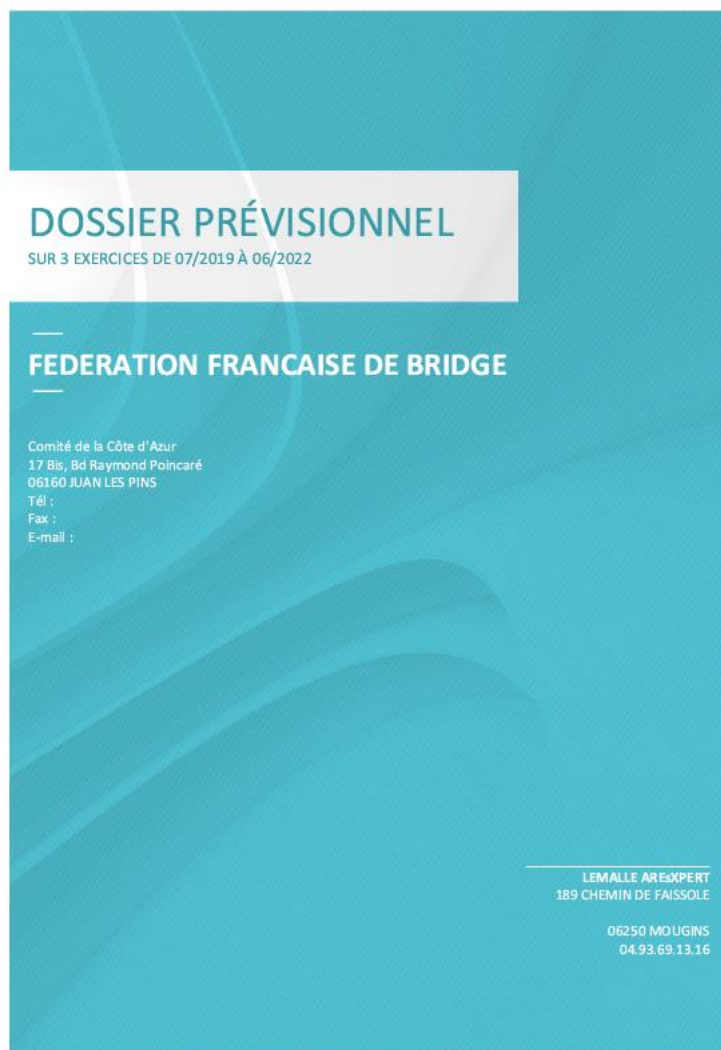
4.1 Conclusion, bilan et perspective

Le résultat de l'exercice laisse apparaître un bénéfice. Celui-ci sera affecté directement en report à nouveau.

En ce qui concerne les recettes, elles ont relativement baissé par rapport à l'exercice précédent, compte tenu du fait que toutes les compétitions de fin de saison ont été annulées, et que tous les clubs ont été fermés à cause du Covid 19.

En revanche le nombre de licencié s'est maintenu par rapport à l'exercice précédent. Mais compte tenu de la situation actuelle, nous ne savons pas encore si tous les bridgeurs renouvelleront leur licence sur la prochaine saison et si les clubs pourront fonctionner normalement. Un protocole sanitaire va être mis en place pour l'accueil des bridgeurs au sein du comité et lors des compétitions, mais à ce jour, l'avenir est incertain ce qui pourrait avoir un fort impact sur la trésorerie du comité.

4.2 Bilan provisionnel



Voir le contenu du fichier en pièce jointe

Vote du rapport prévisionnel

Adopté

4.3 Les chiffres

Voir document fourni lors de l'assemblée

4.4 Rapport des commissaires aux comptes

Mr P.Schreiber et Mr J.Bayle

Copié du rapport, qui est fourni en pièce jointe

Jean Bayle
Patrick SCHREIBER

JUAN les PINS le 25 Septembre 2020

à Jacky POUGEOISE , Président du Comité de Bridge de la Cote d'Azur

Copie M. LEMALLE Expert-Comptable du Comité

Objet : Comptes 2019-2020 du Comité : rapport des Vérificateurs aux Comptes

Monsieur le Président,

Dans cette période particulièrement difficile nous avons procédé à l'examen du Compte d'Exploitation et du Bilan du Comité pour cet exercice 2019—2020, sans demander à avoir accès à une quelconque pièce comptable.

Mme Astrid DOHLONNE associée du Cabinet LEMALLE qui assure avec beaucoup de rigueur la gestion comptable des activités du Comité, a toujours été disponible pour répondre à nos questions et nous l'en remercions.

Compte tenu des remarques portées en annexe et sur la base du contrôle ayant pu être effectué nous pouvons assurer que les comptes de cet exercice sont réguliers et que la

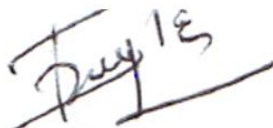
situation financière et patrimoniale de l'Association à la fin de cet exercice est correctement appréciée.

Nous n'avons rien trouvé qui puisse empêcher l'Assemblée Générale de donner quitus au Bureau Exécutif du Comité pour sa gestion.

Les deux Vérificateurs aux Comptes

Jean BAYLE

Patrick SCHREIBER



Annexe au rapport des deux Vérificateurs aux Comptes pour l'exercice 2019-2020

Remarques portées à la connaissance du Président du Comité et des membres de son Bureau Exécutif.

1. l'oubli de la Taxe foncière (TF) dans les comptes de l'exercice.

La TF de l'**année 2020** semble avoir été réglée, totalement ou partiellement , lors de la signature de l'achat des locaux en mars 2019. La TF 2021 d'un montant de 5191 Euros (information J.POUGEOISE) est exigible pour le 15 octobre 2020. Une provision aurait dû être établie.

2. la sous estimation de la redevance due à la FFB pour les Compétitions Fédérales , soit 18% pour les 24% habituels.. Le montant facturé correspond à l' effort décidé par la FFB vis-à-vis des Clubs pour faciliter leur trésorerie . Une provision était peut être souhaitable .
3. une baisse du nombre de licenciés ,payants constaté malheureusement depuis 5 ans et que nous ne retrouvons pas dans l'évolution des recettes relatives aux licences entre les deux derniers exercices. Nous n'avons pas connaissance d'une augmentation de leur prix (41 Euros par licence, tarif inchangé) .

Le site de gestion de la FFB (*très bien fait*) donne **pour les licences payées par le Comité, 3 618 licences pour la saison 2018- 2019 et 3 414 licences pour la saison 2019 -2020 soit -5,6%, ce qui est loin d'être négligeable. Explication ?**

4. l'absence de toute comptabilité du Bar et de tout contrat est **toujours** à déplorer . Les risques encourus par le Comité en laissant servir de l'alcool et des mini repas ont été déjà signalés par le Cabinet LEMALLE qui a joué son rôle d'alerte. C'est à son Client de réagir.
5. l'utilisation du montant des amortissements pour couvrir le remboursement en capital des divers emprunts effectués pour financer l'achat des locaux en 2019 . Pour le **budget 2020 -2021** le montant des amortissements est de l'ordre de 40 000 Euros et le montant du Capital à rembourser est de **35 300 Euros**.
6. le Comité aura à gérer la provision insuffisante pour paiement des Indemnités de Départ à la Retraite (IDR) . Elle est de 52 000 Euros au bilan du 30 juin 2020 alors qu'elle est probablement de l'ordre de 77 000 Euros pour un départ en retraite du Directeur des Compétitions en 2021 /2022, charges patronales comprises . La trésorerie actuelle est largement suffisante pour faire face au départ de ce salarié .

Dans le rapport des vérificateurs aux comptes de l'exercice précédent , ce départ à la retraite avait été longuement abordé . La compétence professionnelle est unanimement reconnue au niveau Local et National . Son remplacement inscrit dans le plan à 3 ans du Comité ne sera pas chose facile. Il permettra toutefois au Comité de retrouver des « marges de manœuvre » au plan économique.

4.5 Vote du rapport financier

Le rapport financier est adopté par 1 voix contre, 0 abstention, 99% pour

5. Récompenses & coupes

Due à la pandémie toutes les compétitions n'ont pas été terminées

Donc pas de palmarès cette année

6. Information et Questions diverses

6.1 Information

6.2 Question Diverses

Remarque: Le fédé ne réclamera pas la rétrocession de la part fédérale pour les compétitions qui n'ont pas atteint la phase de finale de comité.

La fédé a fait des outils statistiques qui permet de suivre l'évolution de fréquentation dans les clubs.

- J.Pasquier : colère contre la fédération qui applique des règles de compte de points et donc de classement alors que la saison n'a pas été terminée, il se sent grugés
- Le Galia : On est en zone rouge : on demande aux joueurs de rester dans leurs clubs,
- P.Berger : Ou en est-on de l'utilisation des tablettes

Réponse: P.Bogacki ne répond pas aux questions sur le futur, car en période d'élection cela pose un problème éthique.

Tablette ; pas d'accord financier avec le fournisseur de la solution. Projet différée à cause covid

Probleme funbridge : Funbridge doit s'occuper d'une plateforme d'initiation

La fédé développe une plateforme pour les primo-débutants pour s'occuper des nouveaux joueurs qui s'inscrivent après le début des cours d'initiations

Funbridge (« 52 entertainment ») développe une solution grand public disponible sur les principaux « stores ». Cette solution devrait être présentée lors de la prochaine assemblée générale de la fédération

F.Riem cherche à faire revenir le plus vite possible les joueurs dans les clubs. Problème BBO/funbridge qui propose des tournois qui peuvent rapporter des PE, et donc de venir en concurrence avec l'activité des clubs. BBO/funbridge 80% du marché en ligne.

Funbridge, devrait présenter sa plateforme d'initiation.

70% des revenus des jeux en ligne(bbo/funbridge) revient à la fédé , qui décide du montant qu'elle retourne aux différents clubs, comité

Présentation de la solution tablette dès que possible, en retard due à la situation sanitaire.

Etude d'une solution pour un jeu distanciel en phase de comite/fédérale

- Question sur le classement :

Le nouveau système de classement sera reporté au 30 juin 2022. Il ne faut pas faire courir de risque au gens, pas de mélanges de population.

- C.Bordonneau: combien de temps pour qu'un primo débutant puisse jouer dans un club rapidement ? 3 ans ; c'est aberrant, il faut aller plus vite pour les mettre à une table de bridge

Réponse : Il faut utiliser ces nouveaux outils pour rajeunir la moyenne d'âge des bridgeurs. Il faut donner aux enseignants les moyens d'utiliser ces nouveaux outils.

- M.Cabasson : Agacé par la non-communication sur le bridge au collège.

Réponse : C'est un projet, le ministère a donné l'initiative au chef d'établissement, la communication du ministère vers les établissements n'a pas été faite. Ce n'est pas leur préoccupation ! l'info reste au niveau du rectorat !

Il faut rattacher le bridge avec les profs de math, 1500 profs ont été formés.

- Les clubs pilote : Pourquoi certains club ne s'affilient pas à la fédé ?

Réponse : La fédé va créer un tournoi pour tous les clubs, affiliés ou non.

F.Riem : Il faut trouver un système pour les rallier; pb commerciale qui doit être traité par une commission à part.

- P.Cerruti : Possibilité de faire des tournois courts, 9€ pour une parti on va perdre des joueurs

Réponse R.Riem : Possibilité de faire des tournois courts, avec un tarif proportionnel, devrait disponible rapidement

- E.Monnod : Respect du protocole sanitaire

Chômage partiel : on est dans le flou

protocole sanitaire: Dans les clubs ; Il ne faut pas communiquer le nom des malades, c'est confidentiel, l'anonymat est de rigueur. Il faut respecter le port du masque sur le nez et sur la bouche, lavage des mains au gel hydroalcoolique à chaque changement

Distanciation sociale, Pas de buvette, pas de stationnement debout, à l'entrée du club, ou derrière un joueur. C'est la circulation des personnes qui est un danger !!!

L'idéale serait 'avoir un service à la table

Il n'y a pas de jauge pour les clubs, actuellement, si clubs sont hébergés par une collectivité territoriale, on doit respecter les décisions de ces collectivités, c'est du cas par cas.

- J.Pougeoise : les joueurs ne reviendront que si la sécurité est assurée

- F.Riem : chaque fois que je change de table je me lave les mains.

Nouvelles statistiques disponibles pour la gestion des licenciés, afin de faire des relances commerciales

- P.Bogacki : partenariat possible pour les championnats européen de bridge pluri annuels
P.Berger est le point de contact avec la mairie de Nice.

7. Clôture de l'assemblée générale ordinaire

L'ordre du jour étant épuisé

M Jacky Pougeoise déclare la séance close à 12H30.

Fait à Juan les pins le 26 Octobre 2020

Le président Jacky Pougeoise :




Le secrétaire Christian Mathieu

Tous les documents ont été donnés aux envoyés par mail aux différents clubs et élus catégoriel.

Contactez Mr Jacky Pougeoise pour toutes copies additionnelles.

8. Annexe

8.1 Liste des présents

P.Cerruti	colomars
C.Bordonneau	menton
C.Galli	Bridge Club de St tropez
M.Cabasson	club roquebrune
J.Baudequin	Argens
G.Vivaldi	monaco fmb
C.Galand	la colle sur loup + be
B.Fargeot	A.L.J.E
P.Schreiber	La Galline, vérificateur au compte
R.Berghmans	baie de cavalère
Guy.Tackeis	cannet des maures
K.Lormant	BBC
C.Desmoulin	bicolore
JL.Wagneer	ABC
G.Simonin	grasse
M.Quiblier	roquebrune
S.Barraquier	les paillons
F.Torrin	la bridgerie
JP.Damiano	la bridgerie

J.Bayle	Vérificateur aux compte
P.Maurice	arbitre
G.Arnal	arbitres
JL.Vanière	catégoriel
A.Dubois	Voyagez bridgez
A.Texier	Voyagez bridgez

MC.Grunelius	CRED
A.Dessard	Cred
P.Challard	DC
F.Martin	R jeunesse
Y.Talmat	Trésorière
MD.Vignau	admin
AD.Vallier	APR
J.Pougeoise	Pdt comité
A.Duc Mauger	admin
P.Berger	Vpdt comite
C.mathieu	BE

FFB :
P. Bogacki président FFB
F. Riehm administrateur FFB
E. Monnod juriste

8.2 La lettre des vérificateurs aux comptes

Voir document remis lors de l'AG

8.3 L'analyse faite par le cabinet Lemalle

Voir document remis lors de l'AG